

## **JOURNEE DE LA FORET DE CIFOR/COMIFAC**

Intervention de Hans Schipulle, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts  
du Bassin du Congo

-----

**Mesdames et Messieurs,**

Il m'a été demandé de vous parler du rôle du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo dans la lutte contre les changements climatiques.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais rappeler qu'il est actuellement universellement reconnu que les changements climatiques constituent une réelle menace pour l'existence de l'humanité tout entière et que les forêts non dégradées ont un rôle important à jouer dans la lutte contre ces changements climatiques. C'est à ce titre que les pays d'Afrique Centrale qui abritent le 2<sup>ème</sup> massif tropical d'un tenant après l'Amazonie, d'une superficie de 204 millions d'ha, ont applaudi la décision prise par la Conférence des Parties à Bali (COP 13) d'examiner la possibilité d'intégrer la « déforestation et la dégradation évitées » (REDD) dans un régime international « climat » post-Kyoto, avec à la clé, le gain futur d'importants moyens financiers en proportion avec le carbone séquestré. Mais bien avant que l'Organe Subsidaire du Conseil Scientifique et Technique (SBSTA) ne donne les résultats des travaux d'analyse qui lui ont été confiés sur des questions méthodologiques liées au processus REDD, ainsi que sur des

approches politiques et des mesures pratiques appropriées pour renforcer les capacités des pays concernés et initier des activités pilotes dans ce domaine, beaucoup d'initiatives internationales ont vu le jour et embarrassent actuellement les pays d'Afrique Centrale qui ne savent plus à quel saint se vouer. Ces pays sont d'autant plus embarrassés que toutes ces initiatives proclament être en mesure de jouer un rôle important pour faire avancer la lutte contre les changements climatiques en faisant en même temps avancer les négociations pour un nouveau protocole qui intègre des éléments novateurs.

C'est donc ici qu'intervient le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo dont la vocation est d'apporter un appui aux pays d'Afrique Centrale dans la mise en œuvre du Plan de convergence qui est la traduction opérationnelle de la Déclaration de Yaoundé, en ce qui concerne notamment la conservation, la gestion durable des écosystèmes forestiers, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Mais pour être efficace, cet appui devrait être coordonné, les membres du PFBC s'étant officiellement engagés dès le départ, à mettre l'accent sur la dimension régionale et le développement de synergies entre leurs différentes interventions, en alignant leurs soutiens aux actions engagées par COMIFAC et les pays d'Afrique centrale et en échangeant entre eux des informations qui leur permettent de mieux harmoniser leurs activités dans les forêts du Bassin du Congo.

Afin d'éviter une prolifération d'initiatives aux enjeux multiples et parfois non convergents, le PFBC semble s'être imposé aujourd'hui comme une plateforme de dialogue et d'échange pour tous les partenaires dans la sous-région, capable d'intégrer de nouveaux acteurs et de mieux canaliser leurs propositions d'actions vers des activités qui concourent à la mise en œuvre du Plan de convergence.

Quant au processus des négociations internationales sur les mesures globales à prendre contre les changements climatiques, la position des membres PFBC est claire. Elle a été renouvelée lors de la dernière réunion du Comité Consultatif Régional du PFBC en mai 2009 et sera encore au centre des débats pendant les assises de la réunion plénière au cours de cette semaine (11 et 12 novembre 2009).

Ainsi pour le PFBC, ses membres doivent soutenir la COMIFAC à développer une capacité politique et technique à la hauteur des négociations à mener dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement et plus particulièrement dans le cadre du processus REDD et de la lutte contre les changements climatiques. Un tel soutien devrait avoir comme effet immédiat, une augmentation de la capacité de la COMIFAC à faire entendre la voix des pays d'Afrique Centrale dans ces négociations et défendre leurs intérêts, construire une position régionale cohérente afin de lui donner plus de poids, hausser le sujet climat dans les priorités politiques nationales.

Afin de faire participer activement tous les pays de la sous région au futur régime REDD, je profite donc de l'occasion qui m'est donnée pour interpeller et inviter tous les partenaires du PFBC à entreprendre ou à consolider les actions ci-après:

- **1<sup>ère</sup> Action** : Apporter leur appui aux préparations techniques au niveau national, en mettant en place des activités pilotes et en développant des capacités techniques, scientifiques et organisationnelles de tous les acteurs. Ce travail est déjà entamé ici et là et il ya lieu de féliciter les initiatives qui se sont manifestées. Il reste maintenant à mettre aussi l'accent sur la vulgarisation et la valorisation des résultats déjà enregistrés dans les autres pays de la sous région. La formation du corps enseignant du RIFFEAC, qui se déroulera jusqu'à la fin de la semaine, nous semble aussi constituer un bel exemple d'une démarche de sensibilisation générale.
- **2<sup>ème</sup> Action** : Apporter un appui substantiel au Groupe de travail Climat qui regroupe les négociateurs provenant de tous les pays d'Afrique Centrale et à la COMIFAC qui a un rôle difficile de coordination centrale, dans la compréhension des enjeux, le développement d'une vision commune avec les autres entités géographiques africaines telles que COMESA ou AMCEN, avec l'idée que dans de telles négociations, ce n'est pas le nombre d'arbres qui comptent, mais les voix des négociateurs présents.

- **3<sup>ème</sup> Action** : Amener de nouvelles initiatives à s'arrimer à la COMIFAC, à l'exemple Bureau Franco-allemand d'appui à la COMIFAC et des Fonds forestiers pour les Forêts du Bassin du Congo (CBFF).
  
- **4<sup>ème</sup> Action** : Contribuer à hisser le sujet « climat » dans les priorités politiques nationales, tel que fortement recommandé à plusieurs reprises lors des réunions dans le cadre du CBFF, ICCF à Washington, des conseils des Ministres de la COMIFAC à Libreville et à Kinshasa, la rencontre à Bangui avec Premier Ministre de la RCA/Présidence COMIFAC, pour ne citer que celles-là.

S'agissant plus spécifiquement des négociations dans le cadre du processus REDD et des crédits carbone pouvant bénéficier aux pays qui réduisent leurs taux de déforestation et de dégradation, le PFBC est tout disposé à accompagner les pays d'Afrique Centrale dans l'élaboration et le renforcement d'une position commune argumentée qui puisse être prise en compte par les instances internationales concernées et dans le processus de renforcement des capacités, nécessaires à la mise en œuvre des projets pilotes relatifs au REDD.

Vive la coopération internationale,

Je vous remercie pour votre aimable attention